

Alternativen zum Gebrauch von umweltbelastenden Unkrautvertilgungsmitteln gibt es bereits: Im Kanton Basel-Landschaft z. B. werden seit 15 Jahren mit Erfolg auf Nationalstrassenabschnitten keine Herbizide mehr eingesetzt. Ferner sollte die Landwirtschaft ermuntert werden, vielleicht durch intelligente, naturkonforme Fruchtfolgen, mit einem absoluten Minimum an Unkrautvertilgungsmitteln auszukommen.

Schriftliche Erklärung des Bundesrates vom 27. Mai 1987
Déclaration écrite du Conseil fédéral de 27 mai 1987
Der Bundesrat ist bereit, das Postulat entgegenzunehmen.

Ueberwiesen – Transmis

87.386

Postulat Ruf-Bern
Flugverkehr. Luftverschmutzung
Trafic aérien. Pollution
atmosphérique

Wortlaut des Postulates vom 20. März 1987

Der Bundesrat wird gebeten, das Ausmass der durch den Flugverkehr (insbesondere durch Linienflugzeuge) verursachten Luftverschmutzung untersuchen zu lassen und dem Parlament über die Ergebnisse sowie über allfällige Massnahmen, die er zwecks Bekämpfung dieser Art der Luftverunreinigung als erforderlich betrachtet, Bericht zu erstatten.

Texte du postulat du 20 mars 1987

Le Conseil fédéral est invité à faire faire des analyses permettant de déterminer l'ampleur de la pollution atmosphérique due au trafic aérien (en particulier aux vols de ligne) et à présenter au Parlement un rapport sur les résultats de ces recherches, assorti le cas échéant, de mesures propres à lutter contre la pollution de l'air due à ce trafic.

Mitunterzeichner – Cosignataires: Meier Fritz, Steffen (2)

Schriftliche Begründung – Développement par écrit

Der Postulant verzichtet auf eine Begründung und wünscht eine schriftliche Antwort.

Schriftliche Erklärung des Bundesrates vom 27. Mai 1987
Déclaration écrite du Conseil fédéral du 27 mai 1987

Der Bundesrat ist bereit, das Postulat entgegenzunehmen.

Ueberwiesen – Transmis

86.198

Postulat Longet
Förderung der Präventivmedizin
Médecine préventive. Développement

Wortlaut des Postulates vom 18. Dezember 1986

Der Bundesrat wird ersucht, einen Bericht vorzulegen, der folgendes beinhaltet:

1. Eine Bilanz über den Gesundheitszustand der schweizerischen Bevölkerung unter Berücksichtigung der wichtigsten Krankheitsfaktoren und ihrer geographischen, sozialen und beruflichen Verteilung.

2. Ein Programm für Präventivmedizin, das auf dem «Leitbild 86 für Gesundheitsförderung und Prävention in der Schweiz» aufbaut, welches kürzlich von der Schweizerischen Gesellschaft für Sozial- und Präventivmedizin erarbeitet wurde. Dieser Bericht soll unter Nennung der entsprechenden Fristen angeben, welche Prioritäten der Bundesrat setzen und/oder besonders fördern will. Er sollte auch darstellen, welche Teile des Bundesrechts einer effizienten Entwicklung der Präventivmedizin entgegenstehen oder nicht voll ausgeschöpft werden.

Texte du postulat du 18 décembre 1986

Le Conseil fédéral est prié de présenter un rapport comportant

1. un bilan de l'état de santé de la population suisse, tenant compte des principaux facteurs de morbidité, et de leur répartition géographique et socio-professionnelle,
2. un programme en matière de médecine préventive, se fondant sur le «Concept 86 de la promotion de la santé et de la prévention en Suisse» établi récemment par la Société suisse de médecine sociale et préventive. Ce rapport indiquera quelles priorités le Conseil fédéral compte retenir et/ou soutenir, et dans quels délais. Il présentera aussi les éléments de droit fédéral qui feraient obstacle au développement effectif de la médecine préventive, ainsi que ceux qui seraient insuffisamment utilisés.

Mitunterzeichner – Cosignataires: Bircher, Borel, Brélaz, Bühler-Tschappina, Christinat, Darbellay, Deneys, Eng, Fankhauser, Fierz, Gloor, Grendelmeier, Günter, Gurtner, Jaggi, Keller, Leuenberger-Soleure, Leuenberger Moritz, Loretan, Martin, Morf, Nef, Neukomm, Nussbaumer, Oester, Petitpierre, Pidoux, Pini, Rebeaud, Robbiani, Ruffy, Schnyder-Berne, Schüle, Schwarz, Segmüller, Seiler, Stamm Judith, Stappung, Vannay, Wick, Zwingli, Zwygart (42)

Schriftliche Begründung – Développement par écrit

On a souvent l'impression que, malgré une médecine toujours plus sophistiquée, l'état de santé de notre population, depuis un certain temps, reste stationnaire; en d'autres termes, qu'on assisterait à une sorte de course de vitesse entre les progrès de la technologie médicale et ceux des affections de civilisation. Un bilan de l'état de santé de notre population viendrait opportunément confirmer, infirmer ou nuancer cette appréciation, et fournirait la base à un programme de développement de la médecine préventive. La disproportion éclatante des moyens très faibles disponibles pour la prévention, sous toutes ses formes, par rapport aux montants toujours plus considérables affectés aux soins, est fréquemment soulignée. Dans l'étude de synthèse du PNR 8 qui vient de paraître, cette situation est également décrite, et une des conclusions demande précisément un développement substantiel des mesures de prévention. Cette demande est justifiée comme suit par les chercheurs (p. 237):

«Une meilleure santé de la population suisse passe par une modification des circonstances qui favorisent la maladie plutôt qu'à des interventions après coup (souvent onéreuses et limitées aux symptômes) dans les mécanismes pathologiques. Malgré ce constat irréfutable, la quasi totalité des moyens de la santé publique sont investis dans la médecine curative. Pour optimiser la santé de la population à l'aide des moyens disponibles, il faut réexaminer les priorités (implicites) fixées dans le domaine de la santé. La politique en la matière doit s'assigner pour principal objectif le maintien de la santé et pas tellement le rétablissement du malade. La priorité absolue doit être accordée par conséquent à la promotion de la prévention, qui englobe l'éducation sanitaire, la prévention des maladies et des accidents, ainsi que le dépistage précoce de la maladie. A quoi il faut ajouter l'amélioration de la médecine du travail en Suisse.»
En un mot comme en cent: prévenir vaut mieux que guérir, à tous points de vue. Les propositions récemment présentées par la Société suisse de médecine sociale et préventive fournissent une bonne base pour une action systématique

Postulat Ruf-Bern Flugverkehr. Luftverschmutzung

Postulat Ruf-Bern Trafic aérien. Pollution atmosphérique

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1987
Année	
Anno	
Band	II
Volume	
Volume	
Session	Sommersession
Session	Session d'été
Sessione	Sessione estiva
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	16
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	87.386
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.06.1987 - 08:00
Date	
Data	
Seite	997-997
Page	
Pagina	
Ref. No	20 015 512

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.